# Pratique professionnelle 4CR23

Responsable UE Noémie Drouguet

**Président de jury** Roland Decaudin

Secrétaire de jury Laurence Bourgeois

#### Contact

service.etudiants@saintluc.be +32 4 341 81 33

#### Master 1 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre 2 crédits • 40 points • 0 heures

## Acquis d'apprentissage

Au terme du cours dés.e **pratiques sociales et professionnelles** (partie "mise en réserve et gestion des collections), l'étudiant est capable :

- d'appliquer les principes généraux de conservation préventive dans une institution muséale, en tenant compte des missions de l'établissement et en se référant aux concepts de la discipline et à la déontologie professionnelle
- de choisir les méthodes et matériaux adéquats pour le catalogage, la mise en réserve, la manipulation, le transport et le prêt des collections dans le contexte muséal, en respectant les procédures et normes dans ces matières
- de conseiller les différents acteurs du domaine patrimonial et muséal quant à la gestion et à la mobilité des collections, par la mise en œuvre d'une communication adaptée

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour le cours.

#### Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C7 C8 de notre référentiel interne.